

Patrick MARKARIAN
160, chemin des Savoyards
13 100 St-Marc-Jaumegarde

Saint-Marc-Jaumegarde, le 9 janvier 2015

Conseiller municipal
mail : saint.marc.autrement@gmail.com

Monsieur Régis MARTIN
Mairie de St-Marc-Jaumegarde
Place de la Mairie
13 100 SAINT-MARC-JAUMEGARDE

Monsieur le maire,

L'intensité des cambriolages de locaux d'habitations à Saint-Marc-Jaumegarde constatée durant la période estivale se poursuit avec force en cette fin d'année. Le nombre de Saint-Marcais déclarant avoir été victimes de vols ou de tentatives de vols ou en ayant entendu parler dans leur environnement immédiat est en forte augmentation depuis plusieurs mois.

Si jusqu'ici les cambrioleurs ont évité les confrontations, agissant en plein jour, alors que les victimes ou le voisinage sont absents, la multiplication des effractions de nuit en présence des habitants accroît les risques d'agressions physiques. Qu'il s'agisse de vols opportunistes ou de petits groupes organisés de délinquants, nombre de Saint-Marcais connaissent désormais un sentiment d'insécurité grandissant.

En effet, pour certaines de ces victimes, le cambriolage ne s'exprime pas seulement en termes financiers mais représente également une charge émotionnelle non négligeable. Outre le traumatisme constitué par l'intrusion dans leur intimité et la peur de se retrouver face à des intrus, elles ont souvent perdu des objets à haute valeur sentimentale qu'elles ne retrouveront jamais.

Si l'information délivrée par la mairie est utile, s'agissant des préjudices subis et des recommandations à mettre en œuvre individuellement pour tenter de prévenir ces cambriolages, il convient dorénavant de dépasser le stade des communiqués et de prendre en charge collectivement ce phénomène, au cœur des préoccupations des Saint-Marcais.

D'ores et déjà des organisations de surveillance de voisinage sont nées d'initiatives privées dans deux quartiers de Saint-Marc. Ainsi, un groupe de personnes du vallon de Keyrié et un autre groupe d'habitants du quartier de l'Aube (chemin de l'Aube / Charmille de l'Aube / Restanques de l'Aube) se sont réunis dans le cadre d'associations de type "Voisins vigilants", reposant en premier lieu sur la solidarité, afin de surveiller mutuellement leurs habitations.

Ainsi, il s'agit d'être attentif à des faits inhabituels. Le principal intérêt de l'adhésion à ces groupes de quartiers étant la possibilité d'envoyer à ses voisins une alerte SMS en cas de mouvements suspects, ce qui peut être un outil efficace de prévention pour diminuer les cambriolages, les actes de délinquance ou les agressions. Cette chaîne de vigilance est mise en place, avant tout, dans un but de dissuasion. De plus, en connaissant leurs riverains, ces voisins consolident le lien social en ayant, par exemple, le réflexe de prendre des nouvelles des personnes âgées ou isolées de leur quartier.

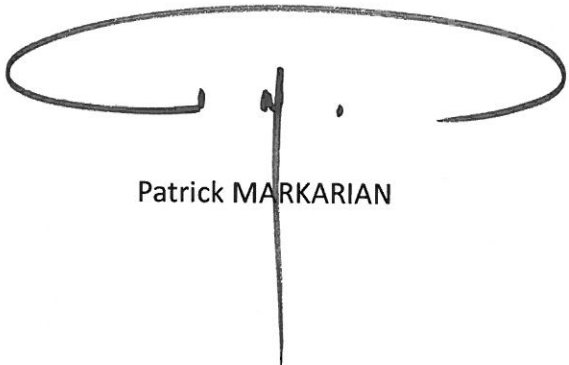
Fin 2014, plus de 6.000 communes en France ont adhéré au concept « Voisins Vigilants » et nombre d'entre-elles ont noué un partenariat avec l'Etat et les services de gendarmerie. En devenant « Mairies Vigilantes », les messages de vigilance et alertes de quartiers sont relayés à la brigade de gendarmerie locale.

En conséquence, je vous demande de mettre cette question à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal pour délibérer sur les conditions d'organisation d'une consultation des Saint-Marcais afin qu'ils se prononcent :

- sur la généralisation d'une vigilance passive et la formation d'un maillage de personnes volontaires dans l'ensemble des quartiers de Saint-Marc;
- sur l'installation et le financement par la Commune de la signalétique (autocollants et panneaux « Voisins Vigilants ») disposée à l'entrée de chacun des quartiers, en soutien de l'action aux voisins vigilants.

Enfin, notre commune pourrait devenir « Mairie Vigilante » dans le cadre d'une convention avec la Brigade de Gendarmerie d'Aix-en-Provence, sous l'égide préfectorale.

Je suis bien entendu disposé à présenter ce projet lors du prochain conseil municipal et vous prie d'agréer, Monsieur le maire, mes salutations distinguées.



Patrick MARKARIAN